



Plainte de l'Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de Justice

L'apprenant pourra :

1. Comprendre quand, comment et pourquoi **la Cour internationale de Justice (CIJ)** a été créée.
2. Comprendre l'histoire et les principes de base **de la Convention** sur le génocide.
3. Connaître la définition du terme « **génocide** » dans la convention.
4. Connaître le contenu des accusations de **l'Afrique du Sud** contre Israël.
5. Se familiariser avec les **réponses** des États-Unis, de l'Allemagne et d'Israël à la plainte de l'Afrique du Sud.
6. Analyser **des caricatures politiques** qui soulignent l'hypocrisie dans l'affaire de la CIJ.
7. Connaître et comprendre les implications des mesures provisoires de la CIJ.

Introduction pour l'enseignant :

La présentation « PowerPoint » jointe, peut être utilisée uniquement comme une base de connaissances pour l'enseignant ou pour l'utiliser directement en classe. Le diaporama peut également être modifié par l'enseignant ou les élèves.

[Vers la présentation](#)

L'histoire et la définition du terme « génocide »

Suggestion d'apprentissage actif : Écrivez une déclaration provocatrice au tableau, telle que « 49% des Américains âgés de 18 à 29 ans pensent qu'Israël commet un génocide à Gaza ». Afin d'évaluer les connaissances des élèves sur le terme « génocide », demandez-leur d'essayer de répondre aux questions suivantes à l'aide d'un stylo noir :

- 💡 Quand le terme a-t-il été inventé ?
- 💡 Quelle est l'étymologie du mot ?
- 💡 Qui a créé ce terme ? En réponse à quel événement ?
- 💡 Que faut-il pour qu'un acte soit considéré comme un génocide ?
- 💡 Quels sont les exemples historiques de génocide ?

Pendant que vous présentez le développement historique et la définition du terme « génocide », demandez aux élèves d'ajouter ou de corriger leurs réponses initiales avec un stylo rouge.



La plainte de génocide de l'Afrique du Sud

[Vers l'article \(en anglais\)](#)

Il n'entre pas dans le cadre de cette leçon d'analyser l'histoire de l'apartheid en Afrique du Sud, son identification avec les Palestiniens ou sa relation complexe avec l'État d'Israël. Au lieu de cela, nous nous concentrerons uniquement sur le contenu de la revendication et la réponse d'Israël.

Suggestion d'apprentissage actif : Désignez (de préférence à l'avance) un élève pour jouer le rôle du président sud-africain Cyril Ramaphosa en utilisant des citations de diverses déclarations :
« La punition collective des civils palestiniens par l'usage illégal de la force par Israël est un crime de guerre... Le refus délibéré de médicaments, de carburant, de nourriture et d'eau aux habitants de Gaza équivaut à un génocide... L'Afrique du Sud est consternée par la cruelle tragédie qui est en cours à Gaza. La guerre contre le peuple innocent de Palestine est un crime de guerre qui doit cesser maintenant ».

Expliquez que l'Afrique du Sud a déposé une plainte auprès de la Cour internationale de Justice, accusant Israël d'actions génocidaires (massacres de civils) et d'intention génocidaire (citant des déclarations de dirigeants israéliens appelant à la destruction totale de Gaza). L'Afrique du Sud a demandé à la Cour d'exiger un cessez-le-feu immédiat.

Israël

(ainsi que les États-Unis et l'Allemagne) rejettent l'accusation de génocide comme étant sans fondement et absurde, la comparant à une diffamation de sang ou à l'affaire Dreyfus. Néanmoins, ils ont envoyé une équipe juridique pour défendre leur cause devant la CIJ.

Suggestion d'apprentissage actif : Divisez votre classe en quatre. Chaque groupe se concentrera sur un seul des arguments de défense d'Israël. Vous pouvez leur donner la déclaration écrite ci-dessous et si le temps le permet, les étudiants peuvent étayer leur affirmation en utilisant les plaidoiries finales d'Israël à la CIJ. Deux élèves de chaque groupe rencontreront deux élèves d'un autre groupe pour présenter leurs arguments et permettre aux élèves à l'écoute de poser des questions ou de les remettre en question. Les élèves se relayeront en équipe jusqu'à ce que tous les arguments soient entendus et discutés.

- 1. Déclarations d'intention génocidaire :** les arguments d'intention génocidaire basés sur des déclarations de politiciens israéliens ont été sortis de leur contexte ou mal compris. Lorsque les dirigeants israéliens appellent à l'élimination totale de Gaza, ce n'est que de la rhétorique et leur intention n'est que d'éliminer tout le Hamas, pas l'ensemble du peuple palestinien. Les individus qui ont fait des déclarations particulièrement problématiques ne font pas partie de la prise de décision militaire d'Israël.

- 2. Le droit d'Israël à l'autodéfense :** Le Hamas a commencé cette guerre en tuant, violant et kidnappant le 7 octobre. L'activité militaire d'Israël est de l'autodéfense et n'importe quel pays ferait de même, surtout quand il y a encore 136 otages détenus à Gaza. Les objectifs de la guerre – éradiquer le Hamas et rendre les otages – n'ont pas encore été atteints.
- 3. Aide humanitaire et morts civils :** Israël fournit de l'aide humanitaire et s'efforce d'éviter les pertes civiles, le Hamas est responsable des morts civils à Gaza parce qu'au lieu de protéger leur peuple, ils les utilisent comme boucliers humains dans les maisons, les hôpitaux et les mosquées. Israël prend constamment des mesures concrètes pour faire face à la situation humanitaire à Gaza et dispose d'un vaste système de justice militaire.
- 4. Charte génocidaire du Hamas :** Si quelqu'un commet un génocide, c'est le Hamas qui déclare explicitement son intention de détruire tout Israël et le peuple juif et se vante qu'il commettra les atrocités du 7 octobre encore et encore.

Analyse des caricatures politiques israéliennes

Les caricatures politiques sont des sources primaires vivantes qui peuvent offrir des informations importantes sur les événements actuels.

Suggestion d'apprentissage actif : Divisez la classe en trois et chaque groupe recevra une caricature à analyser et à présenter au reste de la classe. Les élèves doivent se poser les questions suivantes lorsqu'ils analysent leur caricature :

1. Quel point de vue la caricature présente-t-elle ?
2. En quoi la caricature serait-elle différente si elle avait été créée par un dessinateur avec un point de vue différent ?
3. Quelle est votre réaction émotionnelle à la caricature ?
4. La caricature est-elle convaincante ? Êtes-vous d'accord avec son message ?





Comprendre les mesures provisoires de la CIJ

La CIJ n'a pas approuvé la demande d'arrêt de l'action militaire à Gaza et n'a pas non plus ordonné un cessez-le-feu. Bien qu'ils n'aient pas statué qu'Israël était coupable d'avoir activement commis un génocide, ils ont affirmé que certaines actions israéliennes dans la guerre contre le Hamas pouvaient violer la Convention sur le génocide et que l'accusation de génocide de l'Afrique du Sud était « plausible ». Ils ont donc ordonné des mesures provisoires pour assurer la prévention d'un génocide et ont ordonné à Israël de soumettre un rapport dans les 30 jours. Le juge israélien Aaron Barak a voté en faveur de deux des mesures provisoires : la prévention et la répression de l'incitation à la violence et la fourniture d'une aide humanitaire. Les décisions de la Cour sont juridiquement contraignantes en théorie, mais en pratique, elle ne dispose d'aucun mécanisme pour faire exécuter ses jugements et une décision finale pourrait prendre des années.

Apprentissage actif : En classe ou à la maison, demandez aux élèves d'écrire un article de journal personnel sur ce qu'ils pensent être les implications de l'affaire et de la décision de la CIJ pour l'État d'Israël et la communauté juive. L'enseignant pourrait envisager de donner une deuxième leçon en se basant sur ces entrées du journal de l'élève.